Vos questions / nos réponses

tramadol et insomnie

Par Profil supprimé Postée le 08/07/2023 23:30

> Bonjour, Je consomme 3 x 100 mg de tramadol depuis un certains temps et je ne dors plus qu'un jour sur deux et passe en général une nuit blanche. Je dors la journée après les prises. Je ne sais plus comment faire pour arrêter ce médicament.

Mise en ligne le 12/07/2023

Bonjour,

Le tramadol est un médicament opioïde antalgique prescrit pout atténuer les douleurs. La somnolence peut faire partie des effets secondaires du tramadol mais ce n'est un somnifère. L'usage prolongé de ce médicament est connu pour conduire à une tolérance (nécessité d'augmenter les doses pour ressentir les effets) et une dépendance.

A l'arrêt ou en cas de diminution trop rapide, un syndrome de sevrage peut apparaitre, en moyenne 24 heures après l'arrêt. Il se manifeste de diverses manières : transpiration, anxiété, diarrhée, douleurs, tremblements… Ces symptômes disparaissent après environ une semaine.

Comme nous vous y avons invité lors de sollicitations précédentes, si la prise de ce traitement, son arrêt, vous mettent en difficulté, c'est en 1er lieu au médecin prescripteur que vous pourriez vous adresser. Si ce n'est pas possible, nous vous joignons à nouveau en bas de message les coordonnées du centre d'addictologie de Colmar qui traite les pharmacodépendances. Vous y serez reçu de manière individuelle, confidentielle et non payante.

Avec tous nos encouragements.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suiv

---

CSAPA Argile

15, rue de Peyerimhoff
68000 COLMAR

Tél : 03 89 24 94 71
Site web : www.argile.fr/csapa.html
Secrétariat : Sur rendez-vous. Lundi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h, mardi et mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h, jeudi de 14h à 18h30, vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h.
Consultat° jeunes consommateurs : Consultations individuelles sur place, sur rendez-vous, assurées par un éducateur spécialisé, une infirmière, deux psychologues.

Voir la fiche détaillée